

rapport d'activités 2015



BLONAY



CHARDONNE



CORSEAUX



CORSIER



JONGNY



MONTREUX



ST-LEGIER



LA TOUR-DE-PEILZ



VEVEY



VEYTAUX

lexique

AACTS	Fondation Addiction, Action Communautaire, Travail Social
ADCV	Association de communes vaudoises
ARAS	Association régionale pour l'action sociale région Riviera
ASANTE SANA	Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est Vaudois
ASR	Association Sécurité Riviera
AT	Aménagement du territoire
BE	Bureau exécutif
BTC	Bureau technique de coordination
CA	Conseil administratif
CC	Conseil communal
CICG	Compagnie industrielle et commerciale du gaz
CIEHL	Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman
CMVR	Conservatoire et école de jazz Montreux Vevey Riviera
COPIL	Comité de pilotage
CORAT	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire
CSD	Conférence des syndicats de la Riviera
CSU	Centre de secours et d'urgence
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
EPS	Etablissement primaire et secondaire
EPT	Equivalent plein temps
FCR	Fonds culturel Riviera
GEDERIVIERA	Périmètre de gestion des déchets urbains de la Riviera
GT	Groupe technique
LEM	Loi cantonale sur les écoles de musique
MVR	Transports Montreux-Vevey Riviera
MVT	Montreux-Vevey Tourisme
ORPC	Organisation régionale de protection civile Riviera
PA / PA T/U	Projet d'agglomération « transports et urbanisation »
PROMOVE	Promotion économique de la Riviera
PSHL	Plate-forme santé du Haut-Léman
SAI	Service des affaires intercommunales de la Riviera
SATOM	Société anonyme pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône Monthey
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SIGE	Service intercommunal de gestion
SPA	Société protectrice des animaux
TP	Transports publics
UCV	Union des communes vaudoises
VLS	Vélos en libre-service
VMCV	Transports publics Vevey - Montreux - Chillon - Villeneuve



LE SAI EN BREF ...

En gestation depuis 1968, le service des intérêts généraux, chargé, en plus du secrétariat des affaires intercommunales, d'études générales que le greffe de Vevey n'avait plus le temps d'effectuer, a finalement été créé en 1972.

A cette époque, il n'existait pratiquement qu'une seule institution intercommunale, la Conférence des municipalités de Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux.

C'est en 1988 que l'idée d'instituer un véritable secrétariat intercommunal a pris forme. Un cahier des charges a été établi et le mode de contribution des autres communes aux frais de ce secrétariat a été défini pour entrer en vigueur dès 1990.

Depuis sa constitution, les tâches de ce service ont été en constante évolution, les affaires intercommunales devenant de plus en plus importantes pour finalement représenter les seules tâches du service qui, depuis 1995, s'appelle service des affaires intercommunales (SAI).

PRÉAMBULE

Comme pour les rapports d'activités précédents, celui de 2015 fait l'objet d'une adoption, d'une part, par les 10 syndics de la Riviera et, d'autre part, par la municipalité de Vevey.

Pour mémoire, cette façon de procéder reflète la prise en charge financière du service par l'ensemble des communes de la Riviera et par conséquent, la dimension intercommunale de celui-ci.

Le présent rapport s'articule en trois parties :

- ⇒ Présentation du service
- ⇒ Activités 2015 en bref
- ⇒ Activités 2015 par domaine thématique

CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE

Service public rattaché administrativement et localisé à Vevey, le SAI est un service transversal œuvrant dans tous les domaines où les municipalités lui confient un mandat.

Plaque-tournante de l'information, le SAI assure le relais entre le technique et le politique. Il dépend des 10 communes de la Riviera et, plus particulièrement, de la Conférence des syndics de la Riviera (CSD), dont il assure le secrétariat et la coordination.

Pour éviter toute confusion, il importe de relever que le SAI n'est pas une « préfecture bis ». Ainsi, si le préfet est un représentant de l'Etat auprès des communes, le SAI lui, intervient toujours dans le cadre de la sphère des compétences communales.

MISSIONS

En bref, les missions du service sont les suivantes :

- ⇒ Assurer la coordination, le développement et la gestion des projets intercommunaux qui lui sont confiés.
- ⇒ Gérer les institutions intercommunales existantes qui sont placées sous sa responsabilité.
- ⇒ Développer dans la mesure du possible, une vision globale de la régionalisation.
- ⇒ Développer l'information et la communication internes et externes.

COMPOSITION ET FINANCEMENT

Pour mémoire, jusqu'en 2001, les communes participaient au financement du service à hauteur de Fr. 4.- / habitant, le solde étant assuré par la commune de Vevey.

En 2002, les communes ont accepté de cofinancer le service et de porter leur participation à Fr. 7.- / habitant. Celle-ci a été augmentée progressivement de quelques dizaines de centimes par année pour atteindre Fr. 7.50 en 2007.

Dès 2008, considérant la croissance globale des tâches du SAI, les communes ont accepté d'accorder au service une augmentation de leur participation de Fr. 2.- / habitant, afin de pouvoir créer un poste d'adjoint supplémentaire. Cette possibilité n'a toutefois pu se concrétiser que courant 2011.

Le service emploie 6 personnes, ce qui représente 4,5 EPT, soit une cheffe de service (100%), 3 adjointes (80%, 80% et 70%) et 2 secrétaires (60%). Pour l'année 2015, la facturation aux communes a été de Fr. 9.70 / habitant comme prévu au budget.

Par ailleurs, et dans la mesure du possible, le service facture aux institutions disposant d'un budget propre, les prestations effectuées à leur intention. Ceci permet de financer la part non couverte par les contributions communales. Il s'agit des institutions suivantes : CIEHL, Fonds intercommunaux culturel, sportif et de sauvetage, Commission prévention Riviera et, depuis 2006, Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera.

LE SAI ET LES COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

Le tableau ci-dessous présente, de manière synthétique, une vue des principales collaborations intercommunales sur la Riviera et permet ainsi de situer le rôle et les secteurs d'interventions du SAI.

COORDINATION GÉNÉRALE	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS ÉQUIPEMENTS	CULTURE SPORTS	ÉCONOMIE TOURISME	SÉCURITÉ PRÉVENTION	SERVICES ET INFRASTRUCTURES TECHNIQUES	SOCIAL SANTÉ (PARTENARIAT CANTON - COMMUNES)
<ul style="list-style-type: none"> Conférence des syndics (CSD) Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) Conférence des municipalités Vevey - Montreux - La Tour-de-Peilz Autres conférences des municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera) Bureau technique intercommunal du cercle de Corsier 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds culturel Riviera Conservatoire de musique et école de jazz Montreux-Vevey-Riviera Fonds sportif intercommunal Convention relative à l'utilisation des installations sportives 	<ul style="list-style-type: none"> Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE) Montreux-Vevey Tourisme (MVT) Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera Commission intercommunale de la taxe de séjour 	<ul style="list-style-type: none"> Association de communes Sécurité Riviera (Police, CSU, ORPC, SDIS) Commission prévention Riviera Inspection des chantiers Fonds intercommunal de sauvetage Addiction, Action communautaire, travail social (AACTS) 	<ul style="list-style-type: none"> SIGE SATOM VMCV SA Compagnie industrielle et commerciale du gaz SA (CICG) Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR) Périmètre de gestion des déchets urbains de la Riviera (GEDERIVIERA) 	<ul style="list-style-type: none"> Association régionale pour l'action sociale région Riviera (ARAS) Plateforme santé Haut-Léman (PSHL) Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est Vaudois (ASANTE SANA)

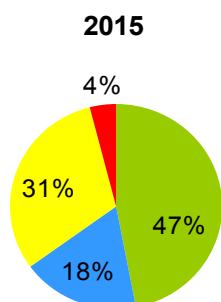
Structures dont la gestion et la coordination sont assurées par le SAI

Structures indépendantes avec lesquelles le SAI peut être amené à collaborer de façon ponctuelle ou permanente



À TITRE INDICATIF ...

La répartition des heures et des séances effectuées pour les différents domaines donne les proportions suivantes :



- coordination générale
- AT / transports / équipements
- culture / sports / tourisme
- sécurité / prévention

A relever, par rapport à 2014, une augmentation de 10% pour le domaine "coordination générale", due notamment au suivi de l'étude fusion(s), ainsi que du projet-modèle "Objectif logements Riviera".

A noter également une légère augmentation de 2% du domaine AT / transports / équipements, due au suivi des études en cours menées par la CORAT.

LE SERVICE EN QUELQUES LIGNES ET QUELQUES CHIFFRES

Dans le cadre de la gestion des commissions et institutions permanentes, le SAI est chargé notamment d'organiser et de préparer les séances, de rédiger les procès-verbaux et d'assurer le suivi des décisions, et ce, pour toutes les commissions plénières et les différents groupes et / ou sous-groupes de travail dont il a la charge.

En 2015, le service a organisé / participé à 130 séances, dans le cadre des structures permanentes et des projets spécifiques pour lesquels il assure la gestion / il est impliqué; soit près de 28 commissions et groupes de travail concernés. Ceci représente une masse de travail considérable, nécessaire, mais pas forcément d'une grande visibilité publique ou médiatique.

Parmi ceux-ci, le service a notamment consacré un temps conséquent aux dossiers / projets suivants :

- ⇒ Suivi de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusion(s) et / ou d'une gouvernance régionale au sein des dix communes de la Riviera.
- ⇒ Suivi du projet-modèle "Objectif logements Riviera".
- ⇒ Suivi des mandats d'études menés par la CORAT qui s'inscrivent à la suite du projet d'agglomération Rivelac.
- ⇒ Suivi de l'étude sur les installations sportives d'intérêt régional sur la Riviera.

En outre, parmi les dossiers suivis de manière régulière par le service, le Fonds culturel Riviera a nécessité, cette année encore, un travail conséquent, consacré d'une part aux très nombreuses demandes de soutien ponctuel et, d'autre part, à une analyse de fond des institutions soutenues en relation avec la préparation du budget 2016.

Le SAI a également été sollicité pour les projets intercommunaux suivants :

- ⇒ Finalisation de la convention relative au Stand de tir de la Barnaz et consultation des municipalités concernées.
- ⇒ Fusion VMCV-MVR.
- ⇒ Révision de la convention Cartoriviera.

coordination générale

Ce chapitre présente, sous forme résumée et thématique, les activités liées aux principales institutions, commissions et groupes de travail⁽¹⁾. La classification par grand domaine d'activité reprend celle présentée dans le tableau (p. 2) relatif aux collaborations intercommunales.



FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : les 10 communes de la Riviera
- ⇒ composition : les 10 syndics
- ⇒ secrétariat, gestion et coordination par le SAI
- ⇒ environ 7 à 8 séances / an
- ⇒ pas de budget propre
- ⇒ dès 2008, invitation régulière de la CSD Riviera aux syndics du Pays-d'Enhaut
- ⇒ organisation de séances spécifiques syndics Riviera - Pays-d'Enhaut sous l'égide de la préfecture, ciblées sur les problématiques communes

CSD (CONFÉRENCE DES SYNDICS DE LA RIVIERA)

La CSD s'est réunie à sept reprises en 2015. Outre les objets "courants", elle a également traité et suivi les quelques projets spécifiques présentés ci-après.

⇒ Le projet-modèle "Objectif logements Riviera / Vers une charte intercommunale du logement pour la Riviera" :

Retenu par la Confédération dans le cadre des projets-modèles "pour un développement territorial durable 2014-2018", et bénéficiant du soutien du canton, le projet Objectif logements Riviera a démarré en octobre 2014. Le mandat d'étude a été confié au bureau i consulting, concepteur de la démarche "objectif logements", outil de planification stratégique et d'aide à la décision. Conçu à l'échelle d'une commune, l'outil a été adapté en fonction des objectifs du projet-modèle, visant à identifier les besoins, définir les objectifs et élaborer des scénarios pour un développement équilibré de l'offre de logements à l'échelle de la Riviera. Après la séance de lancement en octobre 2014, un GT mixte politico-technique réunissant l'ensemble des partenaires concernés (Confédération / Canton / Communes de la Riviera) a suivi le déroulement du projet et participé aux deux ateliers organisés en 2015 dans le cadre de l'étude. Le premier atelier organisé en février 2015 était consacré à la présentation de l'état des lieux socio-démographique et résidentiel et à l'élaboration de scénarios de développement à l'échelle communale et régionale. Lors du second atelier, organisé en septembre 2015, le bureau i consulting a présenté le résultat de l'analyse des scénarios, en identifiant les enjeux majeurs en termes de besoins et de potentiels d'accueil de nouveaux habitants pour la Riviera. Sur cette base, le GT a été invité à identifier des objectifs et à formuler des recommandations en vue d'une politique de logement coordonnée sur la Riviera. Le résultat de ces réflexions sera transmis sous la forme d'un rapport de synthèse à l'intention des municipalités dans le courant du printemps 2016.

⁽¹⁾ Les informations relatives à l'organisation, au fonctionnement et aux activités passées de ces diverses commissions et institutions, se trouvent sur le site internet du SAI www.sai-riviera.ch.

coordination générale



Objectif logements Riviera -
Atelier de travail



Installations sportives régionales

CSD (CONFÉRENCE DES SYNDICS DE LA RIVIERA)

Outre la conduite opérationnelle de l'étude, le service est responsable du suivi du projet-modèle auprès de la Confédération.

A ce titre, il a notamment participé, en collaboration avec le bureau i consulting, à une journée d'échange d'information entre les projets-modèles consacrés à la thématique "logement" à Berne en octobre 2015.

⇒ La réponse au postulat "Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera" :

Pour rappel, un mandat d'étude de gré à gré a été attribué en 2014 à M. Jean-Marc Bryois (ancien délégué au sport à Vevey), afin de répondre au postulat susmentionné de manière coordonnée, puisque ledit postulat a été déposé dans les dix CC en automne 2013.

Le rapport d'étude rédigé par le mandataire a été soumis aux dix municipalités de la Riviera au printemps 2015.

Une fois le rapport d'étude du mandataire validé par les dix municipalités, le SAI a rédigé un rapport "préavis" à l'intention des dix CC en réponse au postulat, qui accompagne le rapport d'étude et qui a également été validé par les dix municipalités. L'ensemble des documents a été transmis aux CC, afin qu'ils puissent prendre acte de la réponse apportée au postulat. A la demande de plusieurs municipalités, une séance d'information intercommunale a été organisée à l'intention des CC en décembre 2015.

Tout au long de l'étude, une étroite collaboration s'est instaurée entre le mandataire et le SAI, ceci à la grande satisfaction des deux.

⇒ Le rapprochement "VMCV - MVR" :

Pour rappel, les municipalités ont répondu favorablement au lancement d'un projet de fusion entre les entreprises de transports VMCV et MVR début 2013, l'objectif étant de créer une société de TP réunissant rail et route sur la Riviera. Or, après un bon démarrage, le projet s'est trouvé bloqué fin 2014 en raison de désaccords sur la mise en œuvre de cette fusion.

Sous l'impulsion de la Conseillère d'État Mme Nuria Gorrite, un GT a été créé en 2015 afin de trouver une solution et débloquer la situation. Il réunit les syndics de la Riviera, les conseillers municipaux membres des conseils d'administration, les présidents des conseils d'administration et directeurs de ces deux sociétés de transport. Ce GT est présidé par M. Laurent Wehrli, le SAI se charge du secrétariat.

coordination générale



Stade d'athlétisme de la Saussaz

CSD (CONFÉRENCE DES SYNDICS DE LA RIVIERA)

En 2015, le groupe de travail s'est réuni à deux reprises, séances lors desquelles, différents scénarios de rapprochement ont été évoqués. Le GT en a sélectionné trois qui feront l'objet d'une analyse approfondie.

Outre ces trois importants dossiers, la convention portant sur le stand de tir de la Barmaz à Villeneuve est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, convention pour laquelle le SAI a été sollicité en 2014.

Quant au stade régional d'athlétisme, dont le préavis régional a été adopté par les dix CC de la Riviera au printemps 2014, le chantier sera finalisé au printemps 2016. Conformément aux modalités de financement définies dans ledit préavis, le SAI procédera début 2016 à la facturation de la 1^{ère} tranche de la participation des communes pour l'année 2015.

Fin 2015, le service a également été sollicité pour la révision de la convention concernant Cartoriviera, dossier qu'il est prévu de finaliser mi 2016.

Plusieurs autres sujets ont également fait l'objet d'un suivi et d'une information régulière de la CSD, en particulier l'UCV / ADCV. De nombreux autres sujets ont également été abordés ponctuellement.

La CSD a également été sollicitée pour un soutien financier des communes sur différents objets comme le projet "AppApp" présenté par Promove, le Blonay-Chamby pour la période 2016-2020, le 50^{ème} anniversaire de PROFA, le projet de développement de Radio-Chablais, les pianos de rues et la SPA.

Force est de constater qu'entre les nombreux dossiers / projets en cours et les nombreuses sollicitations d'organes divers, la préparation et le suivi des séances de la CSD demandent un travail important en termes d'organisation et de coordination de la part du SAI.

En outre, les séances de la CSD sont aussi l'occasion pour M. Berdoz, préfet, de transmettre régulièrement des informations sur les sujets cantonaux ayant une influence importante sur les communes. La fructueuse collaboration perdure ainsi de manière naturelle et au gré des besoins exprimés de part et d'autre.

Enfin, la rencontre des syndics de la Riviera et du Pays-d'Enhaut placée sous l'égide de la préfecture a eu lieu en novembre 2015, en présence de M. Pierre Imhof, chef du Service du développement territorial du Canton de Vaud, car il n'a pas été possible d'obtenir la présence d'un conseiller d'Etat.

coordination générale



FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : les 10 communes de la Riviera
- ⇒ conseil administratif (CA) : 1 représentant / municipalité (10 syndics)
- ⇒ commission intercommunale de gestion : 2 membres et 1 suppléant nommés par chaque conseil communal
- ⇒ secrétariat, gestion et coordination par le SAI
- ⇒ au minimum 2 séances / an
- ⇒ financement : Fr. 5.- / hab. / an



Etude fusion(s) et/ou gouvernance régionale.
Deux réalités à concilier : villégiature et connexion aux réseaux nationaux et internationaux.

CIEHL

(COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE D'ÉQUIPEMENTS DU HAUT-LÉMAN)

En 2015, le Conseil administratif (CA) de la CIEHL s'est réuni à huit reprises. Outre les affaires courantes (comptes / budget), il s'est essentiellement consacré au suivi de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusions et/ou d'une gouvernance régionale, ainsi qu'au projet d'Espace régional des Pléiades, mais dans une moindre mesure. Sur les huit séances, une séance extraordinaire a été exclusivement consacrée à l'étude fusion(s) et/ou gouvernance régionale.

D'une manière générale, la reprise du pilotage de l'étude par le bureau Urbaplan a été appréciée des membres du CA, car elle a permis d'aboutir à un contenu plus complet et concret. Ledit bureau a notamment fait émerger des enjeux quant à l'avenir de la Riviera qui n'étaient jamais ressortis auparavant. Il a identifié et analysé des scénarios qui ont évolué au fur et à mesure des discussions avec le CA de la CIEHL. Enfin, il a présenté un certain nombre d'exemples de gouvernance régionale suisses en comparaison avec la situation de la Riviera et proposé quelques modes de gouvernance potentiels, sur la base de la loi sur les communes vaudoise.

Les dix municipalités de la Riviera ont été consultées sur la base de ces analyses et réflexions, dont les positions sont attendues pour début 2016.

S'agissant plus particulièrement de l'implication du SAI sur ces deux dossiers, elle est explicitée ci-dessous de manière synthétique pour chacun d'eux.

Etude fusion(s) et/ou gouvernance régionale

Depuis les changements intervenus quant au pilotage de l'étude au début 2015, le SAI a été nettement plus impliqué dans le suivi de l'étude. Ledit suivi a fait l'objet de 18 séances de travail avec le bureau pilote, dont deux "ateliers scientifiques" auxquels ont été associés des experts, membres du groupement. En outre, le service a également été sollicité sur le contenu des documents, ainsi que pour la préparation des séances avec le CA de la CIEHL, des deux Forums des municipalités organisés en mars et novembre 2015 et de la consultation des municipalités.

coordination générale



Espace régional des Pléiades -
Préavis CIEHL

CIEHL

(COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE D'ÉQUIPEMENTS DU HAUT-LÉMAN)

De plus, le service s'est chargé de la rédaction de l'information - communication aux CC de septembre 2015, qui accompagnait le rapport intermédiaire des mandataires, consultable sur le site internet du SAI (http://www.sai-riviera.ch/index_fichiers/Page2061.htm).

Il a également rédigé le questionnaire à l'intention des municipalités, afin de faciliter leur prise de position dans le cadre de la consultation sur les scénarios et les modes de gouvernance possibles.

Espace régional des Pléiades

Le SAI a rédigé une note sur le projet d'Espace régional des Pléiades, complétée du dossier de mise à l'enquête publique fourni par la commune de Blonay, afin que le CA de la CIEHL, puis les dix municipalités de la Riviera, se prononcent sur la reconnaissance de l'intérêt public régional du projet et sur le principe d'un soutien de la CIEHL à hauteur de Fr. 600'000.-.

Sur la base de l'accord du CA et des dix municipalités sur les points précités, le SAI s'est attelé à la rédaction du préavis régional, en collaboration avec la municipalité de Blonay et ses services techniques. Le projet de préavis a été soumis aux dix municipalités fin 2015 et il sera transmis aux dix CC, une fois validé par dites municipalités.

Concernant les différents mandats d'études octroyés dans la suite du PA T/U Rivelac et dont la participation de la Riviera est financée par le biais de la CIEHL, le SAI a effectué le suivi de la facturation, sur la base des clés de répartitions financières convenues selon les différents mandats, et ce en collaboration avec le Service des finances de la Ville de Vevey.

Un rapport d'activités spécifique CIEHL est transmis aux municipalités et aux conseils communaux.

coordination générale



POUR RAPPEL ...

[Le site internet du SAI](http://www.sai-riviera.ch)
www.sai-riviera.ch

en ligne depuis 2006, reste le principal outil d'information quant aux principales institutions et dossiers / projets gérés par le service.

Le site a fait l'objet d'une mise à jour importante fin juillet 2014, afin de tenir compte de l'évolution des institutions / projets / dossiers en cours et des missions / tâches du service s'y rapportant.

Une rubrique "archives" a été créée pour chacun des domaines traités, afin de séparer plus clairement la partie "actualité" de "l'histoire".

INFORMATION ET COMMUNICATION

2015 a été une année riche en termes d'information et de communication pour le SAI, et qui plus est, sur des sujets et des "cercles d'intervention" tous deux très variés. Les principaux objets sont présentés ci-après.

- ⇒ CA de la CIEHL - Etude fusion(s) et/ou gouvernance régionale :
Deux Forums des municipalités ont été consacrés à l'étude, en mars et novembre 2015. Celui de mars a porté sur les deux premières phases de l'étude (diagnostic / projet de société) et celui de novembre sur la troisième phase de l'étude (scénarios / gouvernance régionale).
Une information - communication spécifique a été distribuée aux dix CC de la Riviera en septembre 2015 sur le rapport intermédiaire de l'étude et ses annexes, qui ont été rendus publics par le biais du site internet du SAI.
- ⇒ Fonds sportif intercommunal - Réponse au postulat "Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera" :
Une fois le rapport d'étude et ses annexes validés par les dix municipalités de la Riviera, une séance a été organisée en décembre 2015 à Montreux, sous l'égide du Fonds sportif intercommunal, afin de présenter le contenu des réflexions aux CC de la Riviera, l'étude ayant pour but de répondre au postulat déposé dans les dix CC.
- ⇒ Commission de gestion de la commune de Veytaux :
Le SAI a reçu dans ses locaux la Commission de gestion de Veytaux en février 2015. Cette rencontre a permis de lui présenter les activités du service et de répondre à ses questions; cet échange fut très constructif.
- ⇒ Forum des municipalités du Cercle de Corsier :
Le SAI a été invité par les Municipalités du cercle de Corsier à participer à un forum en mars 2015, s'agissant de faire un point de situation sur l'étude fusion(s) et/ou gouvernance régionale et de se tenir à disposition pour répondre aux questions y relatives.
- ⇒ Banque cantonale genevoise (BCGE) - Séminaire "Communes - financement des infrastructures : quels enjeux ? quelles solutions ?"
Dans le cadre du séminaire susmentionné, la BCGE a dans un 1^{er} temps approché la Municipalité de Montreux, afin de présenter l'exemple du stade régional d'athlétisme de la Saussaz. En final, c'est le SAI qui a été délégué pour participer au séminaire et présenter l'exemple en question, ainsi que plus largement, la manière de travailler de la Riviera sur le plan intercommunal.

coordination générale



INFORMATION ET COMMUNICATION

⇒ Délégation fribourgeoise - Agenda culturel Riviera :

A la demande d'une délégation de Bulle (Conseillère communale / Coordinateur culturel) et de l'Office du tourisme de la Gruyère, le SAI a présenté les caractéristiques et le fonctionnement de l'Agenda culturel Riviera en novembre 2015, en collaboration avec des représentants du Service culturel de Vevey et de MVT, tous deux partenaires de la mise en œuvre de l'agenda.

Outre le rapport d'activités et le site internet du service, les différents rapports d'activités annuels rédigés par le SAI pour plusieurs institutions qu'il gère constituent également une source importante d'information sur les travaux menés. Rappelons que ces rapports concernent la CIEHL, le Fonds culturel Riviera (ententes intercommunales), la CORAT Riviera et la Commission prévention Riviera; après adoption par les instances concernées, ces rapports sont tous disponibles sur le site internet du SAI.

aménagement / transports / équipements



FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : les 10 communes de la Riviera
- ⇒ commission consultative
- ⇒ CORAT plénière :
 - 1 représentant / municipalité
 - + 6 techniciens communaux
- ⇒ secrétariat, gestion et coordination par le SAI
- ⇒ 3 à 4 séances / an ou plus selon les projets (5 séances en 2015)
- ⇒ pas de budget propre

CORAT RIVIERA

(COMMISSION RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE)

Le SAI est chargé de l'organisation et du suivi des séances de la CORAT plénière, ainsi que des groupes de travail spécifiques actifs. Tout ou partie des membres de la CORAT plénière ont été impliqués dans divers groupes de travail en lien avec la suite du projet d'agglomération transports / urbanisation Rivelac (PA T/U Rivelac), s'agissant de la commission chargée de mener les travaux y relatifs, pour le secteur géographique de la Riviera.

Implication de la CORAT / du SAI à l'échelle de l'agglomération

- ⇒ Participation aux organes de l'agglomération Rivelac :
 - 1 séance du Comité de pilotage (COFIL) en novembre 2015, respectivement 1 séance du Bureau technique de coordination (BTC) en octobre 2015. Pour rappel, le SAI représente techniquement la Riviera au BTC et rapporte le contenu des échanges à la CORAT. La séance du COFIL a été préparée au préalable dans le cadre de la CORAT.
- ⇒ Rapport d'activités 2015 de l'agglomération :
 - Le SAI a rédigé une note de synthèse sur les travaux menés par la CORAT à la suite du projet d'agglomération, permettant d'apporter des précisions au rapport d'activités rédigé par le mandataire de la coordination générale de l'agglomération. Le contenu de la note a été transmis par la présidente de la CORAT au COFIL.
- ⇒ Participation financière au mandat de coordination générale de l'agglomération :
 - Conformément à la nouvelle convention de financement portant sur le mandat de coordination générale, signée fin 2014 par tous les partenaires de l'agglomération, le SAI s'est chargé du suivi de la facturation pour le compte de la CIEHL.
- ⇒ Participation au Groupe de concertation mobilité hôpital :
 - Constitué sous l'égide du Canton de Vaud, ce groupe a réuni une délégation des autorités / groupes d'intérêts concernés par la problématique de la mobilité du futur HRC (Hôpital Riviera Chablais). Pour la Riviera, la présidente de la CORAT et le SAI ont été invités aux séances d'information de ce groupe, dont la dernière a eu lieu en octobre 2015. Un retour d'information a été effectué dans le cadre de la CORAT plénière et de la CSD.

aménagement / transports / équipements

CORAT RIVIERA

(COMMISSION RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE)

Travaux menés par la CORAT / le SAI pour le secteur Riviera

L'année 2015 s'inscrit à la suite des démarches engagées en 2013 et 2014 (cf. rapports d'activités). Pour l'essentiel, il s'agit du suivi des mandats d'études qui ont démarré en cours d'année, présentés ci-après de manière synthétique.



Etude RC780 - image de synthèse séquence jardin



Etude TP Riviera - fiche de synthèse par ligne TP



Etude VLS - système Velospot

- ⇒ Le schéma directeur d'aménagement de la RC 780a a démarré comme prévu début 2015. Un mandat d'étude a été octroyé à une équipe constituée d'un bureau spécialiste en mobilité (RR&A) et d'un bureau d'architecture paysagère (Hüsler & Associés). Le financement est réparti entre la Riviera (budget CIEHL) et la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), à hauteur de 30% pour cette dernière. Le suivi de l'étude est assuré dans le cadre de la CORAT en partenariat avec la DGMR.
- ⇒ L'étude de développement du réseau de transports publics (TP) de la Riviera a également démarré début 2015, le bureau mandaté pour cela étant Christe & Gygax Ingénieurs conseils SA. Le suivi et le financement de l'étude sont un peu plus complexes que pour la RC 780a, afin de tenir compte des démarches engagées par les deux communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz, avant que l'étude ne soit placée sous l'égide de la CORAT, le périmètre étant élargi à l'ensemble de la Riviera. Ainsi, outre la participation de la Riviera et de la DGMR, s'ajoute celle des deux communes de Blonay et de St-Légier. Les municipalités ont été consultées en fin d'année sur la base d'un rapport de synthèse rédigé par les mandataires et leur position est attendue pour début 2016.
- ⇒ Une étude sur les vélos en libre-service (VLS) a été lancée en fin d'année, bien que non prévue. Elle a démarré suite à diverses démarches lancées par Nestlé et quelques communes riveraines, afin de passer du système d'exploitation Publibike à Velospot. Par le biais de cette étude, la CORAT a souhaité mettre en place une démarche coordonnée sur l'ensemble de la Riviera en termes de réseau et de modalités de mise en oeuvre. Un rapport a été transmis aux membres de la CORAT en décembre 2015, dans l'objectif de faire un point de situation début 2016 et de voir dans quelle mesure les municipalités sont intéressées par une telle démarche.

aménagement / transports / équipements

CORAT RIVIERA

(COMMISSION RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE)

L'ensemble de ces études a fait l'objet d'un suivi technique et administratif conjoint entre le SAI et le bureau team+ mandaté pour l'appui et la coordination technique par la CORAT. Entre les séances de la CORAT plénière et celles des différents groupes de travail spécifiques, le service totalise 14 séances, ceci sans compter les séances de préparation qui précèdent. Outre les séances, de nombreuses heures de travail ont également été consacrées aux aspects de contenu et de coordination internes et externes.

Relevons enfin que les séances de la CORAT sont aussi l'occasion de passer en revue les dossiers communaux en cours ayant une incidence régionale et d'échanger sur diverses problématiques liées à l'aménagement du territoire.

Autres dossiers

⇒ Bus du Petit Prince

Pour rappel (cf. rapport d'activités 2014), les 16 municipalités concernées (10 Riviera / Villeneuve / 5 Veveyse fribourgeoise) ont accepté les modifications d'exploitation du Bus du Petit Prince en 2014 (retour à la situation de 2012 avec adaptations), qui ont été mises en œuvre en 2015. Le SAI s'est uniquement occupé de la facturation aux communes pour l'année 2015.

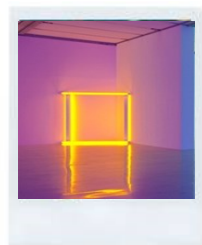
⇒ Terrains de football (préavis régional de 2007)

La finalisation de la réalisation des terrains de football sur le site de la Saussaz à Montreux est prévue pour 2016. Pour mémoire, il s'agit de la dernière étape de réalisation dans le cadre du préavis régional de 2007 adopté par les 10 CC de la Riviera.

Un rapport d'activités spécifique CORAT est transmis aux municipalités et aux conseils communaux.



culture / sports



FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : les 10 communes de la Riviera
- ⇒ conseil administratif (CA) : 1 représentant / municipalité
- ⇒ bureau exécutif (BE) : 3 délégués nommés par le CA, dont le président
- ⇒ commission intercommunale de gestion (cogest) : délégués nommés par chaque conseil communal
- ⇒ secrétariat, gestion et coordination par le SAI
- ⇒ 4 séances ou plus / an pour le BE
- ⇒ 4 séances / an pour le CA
- ⇒ 2 séances / an pour la cogest
- ⇒ financement : Fr. 48.- / hab. en 2014

FCR (FONDS CULTUREL RIVIERA)

Rappelons que la convention intercommunale "Fonds culturel Riviera" est entrée en vigueur en juillet 2003, après avoir été adoptée par les dix conseils communaux de la Riviera et ratifiée par le Conseil d'Etat. Les organes du fonds sont le conseil administratif, composé de délégués des dix municipalités, le bureau exécutif, dont les membres sont nommés par le conseil administratif et la commission intercommunale de gestion, composée de délégués choisis par chacun des dix conseils communaux parmi ses membres.

Le SAI est chargé du secrétariat et de la gestion du fonds et, dans ce cadre, il prépare et assure le suivi des séances du conseil administratif et du bureau exécutif. Il assure la gestion financière du fonds et entretient des contacts réguliers avec les institutions bénéficiaires du fonds. Le SAI effectue également un premier examen des demandes de soutien et d'intégration au fonds; à cet effet, il rédige les préavis y relatifs à l'intention du bureau exécutif.

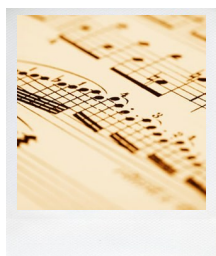
Les tâches auxquelles le SAI s'est consacré durant l'année 2015 sont principalement :

- ⇒ le contact et le suivi avec les institutions bénéficiaires du fonds, ainsi qu'une analyse de leur évolution tant programmatique que financière;
- ⇒ l'élaboration du budget 2016, sur la base des conditions propres au fonds et de l'analyse précitée;
- ⇒ l'élaboration des comptes 2014 et la mise à jour régulière des comptes provisoires de l'année en cours, permettant d'informer le CA et le BE de la situation en temps réel;
- ⇒ l'analyse des demandes de soutien ponctuel et la rédaction des préavis y relatifs.

En 2015, parmi les 36 demandes de soutien ponctuel qui ont été traitées par le fonds, 12 ont été acceptées, dont 6 ont été versées en 2015 soit : l'Association des Amis d'Arabesque (5^{ème} anniversaire), la Cie Prototype Status (création "Pôle"), le Festival Nox Orae (édition 2015), Pro Cultura Genevensis (Au temps des rois maudits, Château de Chillon), le Septembre Musical (70^{ème} édition) et le Vevey International Funny Film Festival (1^{ère} édition).

6 soutiens seront versés en 2016 : l'association Clef de Voûte (concert "la Passion selon St-Jean"), l'association Contrepoint (festival "Beethoven 5x7"), l'association Va-et-vient - Cie Richard Kaboré (création "Corps Animal"), la Cie ADN Dialect (création "ZeitZone"), le Montreux Jazz Festival (50^{ème} anniversaire) et l'Union Chorale de La Tour-de-Peilz (150^{ème} anniversaire).

culture / sports



BREF HISTORIQUE :

- ⇒ 01.01.2002 : fusion des conservatoires de Montreux et de Vevey
- ⇒ En parallèle, convention entre la Fondation du Conservatoire Riviera et les 10 municipalités fixant les conditions de soutien financier
- ⇒ 2002-2012 : facturation et suivi financier par le SAI pour les 10 communes
- ⇒ 01.08.2012 : entrée en vigueur de la LEM (Loi sur l'enseignement de la musique)
- ⇒ 01.01.2014 : entrée en vigueur d'une nouvelle convention entre les communes et le CMVR

FCR (FONDS CULTUREL RIVIERA)

Sur l'ensemble des soutiens évoqués ci-avant, trois l'ont été au titre d'aide à la création, afin de soutenir les compagnies régionales proposant une création dans la région.

Le SAI constate que le nombre de demandes de soutien ponctuel est stable depuis 2013, mais reste néanmoins important.

Un rapport d'activités spécifique FCR est transmis aux municipalités et aux conseils communaux.

CMVR

(CONSERVATOIRE ET ÉCOLE DE JAZZ MONTREUX-VEVEY-RIVIERA)

Pour rappel, les communes de la Riviera soutiennent financièrement le conservatoire depuis 2002, selon des règles définies par le biais d'une convention signée entre les communes et le conservatoire.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur les écoles de musique (LEM) en 2012, les modalités du soutien des communes ont été entièrement revues et adaptées afin de respecter les nouvelles règles instaurées par le canton, pour aboutir à la signature d'une nouvelle convention, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

Le SAI est chargé de l'application de la convention, soit pour l'essentiel, la facturation et le suivi financier pour les communes.

Le montant des contributions directes versées par les communes au conservatoire a été légèrement adapté en 2015, ce qui a notamment permis de maintenir des réductions d'écolages pour les élèves de la Riviera.

Le SAI entretient en outre des contacts réguliers avec le conservatoire, notamment concernant la réfection et l'entretien des locaux, dont la prise en charge incombe aux communes.

culture / sports



FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : les 10 communes de la Riviera
- ⇒ assemblée générale :
1 représentant / municipalité
+ participation des délégués
au sport de Montreux et
Vevey
- ⇒ secrétariat, gestion et
coordination par le SAI
- ⇒ minimum 1 séance / an
- ⇒ financement : Fr. 6.90 / hab.
en 2015

FONDS SPORTIF

(FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES
S'OCCUPANT DE LA FORMATION DES JEUNES)

L'assemblée annuelle du fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes a eu lieu le 8 juillet 2015 pour l'adoption des comptes 2014 et l'attribution des subventions 2015.

L'évolution de la population de la Riviera s'avérant proportionnelle à l'accroissement du nombre de jeunes sportifs, le montant à disposition du fonds a permis, cette année encore, de maintenir la subvention par junior à Fr. 64.-, tout en facturant Fr. 6.90 / habitant aux communes au lieu des Fr. 7.- / habitant budgétés. L'assemblée a décidé à l'unanimité de maintenir toutefois la participation des communes à Fr. 7.- / habitant au budget 2016.

Cette séance a également été l'occasion d'introduire à l'ordre du jour de l'assemblée du Fonds sportifs un point sur la coordination régionale des sports de neige. Dans ce cadre, les membres ont décidé de soutenir la reconnaissance de la réciprocité des abonnements de saison sur les 2 domaines skiabiles des Pléiades et des Rochers-de-Naye et ce, en collaboration avec MVR, les municipalités concernées et la Coopérative des Pléiades. Un comptage sera effectué durant la saison 2016-2017 pour évaluer l'intérêt de la clientèle à profiter de cette réciprocité en changeant de domaine skiable et l'utilité de pérenniser cette forme "d'abonnement régional".

Enfin et comme mentionné dans le rapport d'activités 2014, le mandat d'étude confié à M. J.-M. Bryois afin de répondre au postulat "Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera" a été placé sous l'égide du Fonds sportif. Comme développé dans le chapitre CSD du présent rapport (p. 5), une fois les réflexions du mandataire validées par les dix municipalités, une séance d'information destinée à une délégation des conseils communaux de la Riviera a été organisée en décembre 2015. Une fois que les CC auront pris acte la réponse au postulat et du rapport d'étude, il s'agira pour le Fonds sportif intercommunal de proposer notamment les critères et les modalités de financement des projets d'installations sportives prioritaires.

économie / tourisme



FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : les 10 communes de la Riviera
- ⇒ conseil de fondation : 1 représentant / municipalité
- ⇒ secrétariat, gestion et coordination par le SAI
- ⇒ minimum 1 séance / an
- ⇒ financement (par année) :
Fr. 5'000.- / grande commune
Fr. 2'500.- / petite commune
Fr. 10'000.- de la taxe de séjour

FONDATION POUR L'ÉQUIPEMENT

TOURISTIQUE DE LA RIVIERA

Pour mémoire, la Fondation pour l'équipement touristique de la région veveysanne s'est étendue aux communes de Veytaux et Montreux en 2006 pour devenir la Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera. Les nouveaux statuts de dite fondation ont été adoptés en juin 2006 par le Conseil de fondation.

Le Conseil de fondation est composé d'un représentant par municipalité. D'autre part, dans un souci de bonne coordination, MVT est invité à toutes les séances du Conseil de fondation.

La Fondation est alimentée financièrement par les contributions annuelles des communes et par un montant forfaitaire octroyé par la Commission de la taxe de séjour.

Le SAI assure le secrétariat et la gestion de la fondation (préparation des séances, procès-verbaux, préavis sur les projets et suivi des dossiers, etc.). Il s'occupe également du suivi auprès du Registre du commerce et de l'Autorité de surveillance des fondations.

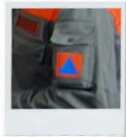
En 2015, le Conseil de fondation s'est réuni en mai et en novembre. La séance de mai a permis au conseil d'adopter le rapport et les comptes de l'exercice 2014, et d'accepter une demande de soutien de MVT portant sur le projet de "Sentiers des narcisses". Lors de sa séance de novembre, le conseil a également accepté de soutenir à titre tout à fait exceptionnel la barque La Vaudoise, dans le cadre des travaux de réfection de la coque. Ce soutien a été conditionné à la présence de la barque La Vaudoise à l'occasion de manifestations organisées par les communes riveraines, comme par exemple, pour la Fête des Vignerons de 2019.

MVT (MONTREUX-VEVEY TOURISME)

Rappelons qu'en 2002, le SAI a été chargé, avec l'appui d'un groupe de travail politique, de proposer un nouveau cadre global et une nouvelle clé de répartition financière pour la participation des collectivités publiques au financement de MVT. Cette nouvelle clé de répartition est entrée en vigueur en 2003, et ce, pour la période s'étendant jusqu'en 2005-2006.

MVT a ensuite déposé des demandes de reconduction et d'augmentation de la subvention pour les périodes 2006-2008 / 2009-2011 / 2012-2014 / 2015-2017. Celles-ci ont été acceptées par les municipalités et les conseils communaux de la Riviera.

sécurité / prévention



MISE EN PLACE DE L'ASR :

QUELQUES DATES IMPORTANTES ...

- ⇒ 2001-2006 :
Phase de régionalisation des 10 polices municipales, élaboration des statuts de l'association de communes "Sécurité Riviera" et du préavis y relatif
- ⇒ 2007 :
Entrée en vigueur de l'association de communes "Sécurité Riviera"
- ⇒ 2011
Intégration de l'ORPC à l'ASR
- ⇒ 2014
Intégration des SDIS à l'ASR

SITE INTERNET ...

de l'association de communes
"Sécurité Riviera" (ASR) :
www.securite-riviera.ch

PLATEFORME "SÉCURITÉ RIVIERA"

Les prestataires sécuritaires étant tous intégrés à l'Association de communes Sécurité Riviera depuis le 1^{er} janvier 2014 (Police / CSU / ORPC / SDIS), le SAI n'est plus impliqué depuis. Toutefois, les principales étapes de la constitution de la plateforme sécurité sont rappelées ci-après à titre informatif.

- ⇒ Fin 2005, adoption des règlements SDIS et création des 4 plateformes.
- ⇒ Début 2007, entrée en vigueur de l'ASR qui regroupe la Police (y.c. administrative et du commerce) et le CSU.
- ⇒ Au printemps 2008, finalisation d'une convention de collaboration ORPC Riviera / SDIS Montreux-Veytaux.
- ⇒ Fin 2010, adoption par le conseil intercommunal de l'ASR et les dix conseils communaux des statuts modifiés intégrant l'ORPC Riviera à l'ASR.
- ⇒ En mars 2011, approbation des nouveaux statuts par le Conseil d'Etat et intégration effective de l'ORPC Riviera à l'association de communes dès cette date.

Rappelons que suite à l'intégration de l'ORPC Riviera au sein de l'ASR, les collaborations entre l'ORPC Riviera et l'ORPC du Pays-d'Enhaut se sont poursuivies sur une base volontaire, comme par le passé, chaque entité demeurant distincte comme le préconise la loi cantonale actuelle.
- ⇒ Mi-2013, adoption par le conseil intercommunal de l'ASR et les dix conseils communaux des statuts modifiés intégrant les SDIS à l'ASR.
- ⇒ En septembre 2013, approbation des nouveaux statuts par le Conseil d'Etat.

sécurité / prévention



FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : les 10 communes de la Riviera
- ⇒ composition :
 - 4 représentants des municipalités
 - 6 délégués techniques (justice, sécurité / CSI / écoles / Jeunesse / AACTS)
- ⇒ secrétariat, gestion et coordination par le SAI
- ⇒ en général 3 séances / an
- ⇒ financement : Fr. 1.- / hab. / an

COMMISSION PRÉVENTION RIVIERA

Le SAI assure le secrétariat, la gestion et la coordination de cette commission.

La commission prévention s'est réunie à 3 reprises en 2015.

Les principaux projets soutenus en cours d'année sont les suivants :

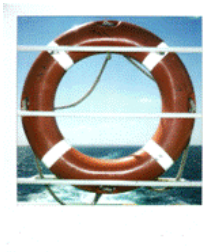
- ⇒ ADN Dialect - Ghetto Jam
- ⇒ Danse à l'école (2014-2015)
- ⇒ Ecoles hôtelières de Montreux - Prévention par les pairs dans les lieux festifs de Montreux
- ⇒ EPS Montreux Est - film "Nos enfants et les médias" et semaine de prévention contre le cyberharcèlement
- ⇒ Pro Juventute - Conseil + aide 147 (2014-2016)
- ⇒ SEG - Festival Freddie for a day
- ⇒ Semaine d'action contre le racisme - Les mots qui font mal
- ⇒ Urban Project

Comme chaque année un courrier concernant la prévention des risques liés à l'abus d'alcool a été distribué à tous les parents des élèves de 10^{ème} année (Harmos).

En outre, le SAI a envoyé un courriel aux établissements scolaires de la Riviera, rappelant que le "Petit mémento 10-18 ans à l'usage des parents" est disponible sur les sites internet du SAI et de l'ASR en français et en langues étrangères.

Un rapport d'activités spécifique est transmis aux municipalités.

sécurité / prévention



FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : 8 communes
(7 Riviera + St-Saphorin)
- ⇒ assemblée générale :
1 représentant / municipalité
- ⇒ secrétariat, gestion et
coordination par le SAI
- ⇒ 1 séance / an
- ⇒ financement : Fr. 0.50 / hab. / an

FONDS INTERCOMMUNAL

DE RÉSERVE POUR L'ACHAT ET LE RENOUVELLEMENT D'UNITÉS

DE SAUVETAGE

Destiné à subventionner le matériel important et durable, nécessaire à la pratique de la sécurité active des usagers du lac, le fonds est alimenté chaque année à raison de Fr. 0.50 / habitant par les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, St-Légier-La Chiésaz, St-Saphorin et Vevey. Le SAI assure le secrétariat et la gestion du fonds depuis sa création en 1997.

L'Assemblée générale (AG) du fonds est convoquée usuellement une fois par année durant le 1^{er} semestre, pour traiter les comptes, le budget et les éventuelles demandes de soutien financier des sociétés de sauvetage.

Compte tenu de l'absence de demande de soutien en 2015, il n'y a pas eu d'assemblée générale (AG). Les comptes 2014 ont été transmis par courrier aux membres du fonds en avril 2015 et adoptés sans remarque. De plus, la participation 2015 des communes n'a pas été facturée, conformément à la décision de l'AG en 2014. La prochaine AG est fixée en avril 2016.

conclusion



L'année 2015 s'inscrit globalement dans la même "ligne" que 2013 et 2014, marquée par une grande diversité d'activités pour le service et un nombre plus important de projets spécifiques et/ou mandats d'études dont il a assuré le suivi technique et administratif.

Force est de constater que la quasi-totalité de ces projets / mandats a fait une avancée significative en 2015 et que la finalisation de la plupart d'entre eux devrait être effective avant la fin de la présente législature (mi-2016). Ceci a impliqué une masse de travail conséquente pour le service, qui s'ajoute à la gestion des organes intercommunaux qu'il assume usuellement.

Le SAI n'a pas été le seul à être "impacté" par cette situation, dans la mesure où les municipalités et leurs services techniques ont également été intensément sollicités dans le cadre du suivi de ces projets et des nombreuses consultations y relatives.

Nous profitons donc de l'occasion qui nous est offerte par le biais de ce rapport d'activités, pour remercier très sincèrement la Conférence des syndicats et les municipalités pour la confiance témoignée à notre service. Nos remerciements vont également à tous les techniciens qui ont travaillé à nos côtés à l'avancée de ces projets / dossiers, ainsi qu'aux greffes et secrétaires municipaux, relais indispensables et permanents et ce, sans oublier les conseillers communaux qui s'investissent dans les différentes commissions intercommunales.

En final, je tiens à remercier mon équipe, soit Nicole et Joëlle qui assurent un secrétariat efficace et accueillant, ainsi que Laurence, Sophie et Anne-Laure qui m'accompagnent et m'épaulent sur les nombreux et variés dossiers régionaux.

Colette Rossier
Cheffe du service

Vevey, avril 2016